

## Lettre aux adhérents de la Sarthe Mai-juin 2019 N° 103

### Au sommaire de ce numéro :

- 17-18 mai congrès national MPF à Auxerre, présence de Patrick Dejust
- Dimanche 2 juin : visites de logis et manoirs
- Samedi 15 juin : atelier « enduits à la chaux naturelle »
- Dimanche 23 juin : « journée du patrimoine de pays ».

### Dimanche **2 juin 2019** - Visites de « manoirs »

Manoirs : à restaurer, en restauration, restauré...

*Près de BAZOUGES SUR LOIR*

**Maximum 70 personnes**

#### Participation financière :

- 10€ pour les adhérents,
- 15€ non adhérents.

#### Inscription enregistrement avant le 29 mai 2019 - priorité aux adhérents:

- Inscription obligatoire, téléphone 02 41 82 50 10,
- Paiement par courrier, chèque à l'ordre de Maisons Paysannes de la Sarthe, envoyé à Jean EDOM, 1 rue du Canard, Clefs, 49150 BEAUGE EN ANJOU.

#### Organisation pratique :

##### **1-Accueil**

- de 9h à 9h30 à Bazouge sur Loir à La Société de boule de fort Saint Vincent, 11 rue du 8 mai, (route de Crosnière)
- Prévoir pique-nique, table et chaises.

##### **2-matinée deux manoirs en Maine et Loire**

- La Perdrière à Fougéré,
- Chandio à Clefs.

### **3-Pique nique vers 12h30**

Lieu Manoir de La Corbinière.

### **4-après midi visite de 3 Manoirs**

- La Corbinière
- L'Echeneau,
- Le Sentier.

### **5-Pot de l'amitié à 17h30**

Au Manoir du Sentier (La Chapelle d'Aligné).

#### **Animateurs :**

Journée préparée par Brigitte Grasset, Daniel Gautun, Jean Edom.

## **Billet du président**

### **La chaux naturelle, une évidence pour « Maisons Paysannes »**

*La chaux naturelle a toujours été préconisée par les Bâtiments de France pour la restauration des monuments historiques.*

*C'est également une règle que « Maisons Paysannes » défend sans relâche depuis son origine. Pourquoi, en effet, une modeste construction rurale ne bénéficierait-elle pas des mêmes traitements que les bâtiments plus prestigieux ?*

*C'est une question d'esthétique, bien sûr : la couleur, le charme, le vieillissement d'un bel enduit à la chaux n'ont rien à voir avec la tristesse d'un enduit ciment.*

*Mais c'est aussi une question de technique : la chaux, grâce à sa capacité à laisser passer la vapeur d'eau (mais pas l'eau) est compatible avec les matériaux naturels tels que la pierre, la terre ou le bois. Le ciment, en enfermant l'eau dans les murs, peut compromettre dans le temps l'état sanitaire d'une maison et notamment favoriser les moisissures.*

*Toutes les études confirment l'intérêt de la chaux pour le bâti ancien, tous les spécialistes s'accordent désormais sur ce point.*

*Mais les habitudes ont la vie dure et le ciment artificiel est encore majoritairement employé en rénovation.*

*Il y a beaucoup de règles contraignantes, mais pas pour le patrimoine non protégé où on laisse faire un peu n'importe quoi. A quand une norme ou un DTU spécifique au bâti ancien qui imposerait l'emploi de la chaux dans certains cas justifiés ? Certaines entreprises seraient incitées à mieux travailler (ou à ne pas prendre de chantiers de restauration) et cela amènerait une prise de conscience (et une protection) pour les particuliers.*

*Patrick Dejust.*

**Samedi 15 juin 2019**  
**Atelier « Enduits à la chaux naturelle »**

**Maximum 12 personnes**

Thème : Par la théorie et par la pratique, découvrir et apprendre pourquoi et comment utiliser des mortiers à la chaux naturelle pour enduire les murs d'une maison ancienne à l'intérieur comme à l'extérieur.

**Participation financière :**

- 30€ pour les adhérents
- 20€ Tarif réduit pour chacun des membre d'une adhésion couple,
- 45€ non adhérent

**Horaires :**

- la journée de 9h à 17h.
- Prévoir pique-nique pour le midi.

**Lieu :** La Cour – 72440 COUDRECIEUX

**Animateurs :**

✚ Jean-Claude PELLEMOINE assisté de Geneviève.

**Commentaire :**

Cet atelier est fondamental et primordial car il s'inscrit dans le droit fil de notre conseil permanent et de notre préoccupation essentielle pour restaurer : toujours utiliser la chaux naturelle.

**Inscription obligatoire avant le 12 juin 2019**

- ✉ Par mail à [pellemoine.genevievre@wanadoo.fr](mailto:pellemoine.genevievre@wanadoo.fr)
- ✉ Puis confirmation par courrier avec chèque à l'adresse ci-dessous :

Jean-Claude PELLEMOINE 9 rue de la Cour – 72440 COUDRECIEUX.

Téléphone : 02 43 35 79 37



**« Journées du patrimoine de pays et des moulins »**

Samedi 22, dimanche 23 juin 2019 à Parcé sur Sarthe

Stand Maisons Paysannes de la Sarthe de 14h à 18h

au Moulin de Parcé

Exposition de photos sur la restauration, techniques anciennes.